## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 15 mars 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal: 11

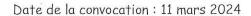
Nombre de membre en exercice

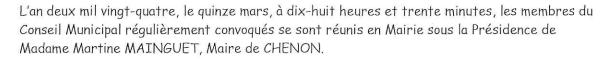
Nombre de membres présents

Pouvoir

: 9

: 0





Etaient présents: MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, MERAL Gilles, BAUDIN Sébastien, HEALY Mickaël.

Secrétaire : ROUSSEL Claudine

## 2024,09 TRAVAUX DE VOIRIE : FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES (FDAC) 2024

Au titre de l'année 2024, la commune entend continuer de confier à la CDC Cœur de Charente, l'exécution, le suivi et le contrôle des travaux d'amélioration de la voirie communale qui est notamment subventionné par le Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC).

## Dispositions financières:

- Le montant TTC (travaux, frais de maîtrise d'œuvre, publicité et divers) diminué dy montant de la subvention est versé à la CDC.
- La commune perçoit le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), relatif à ces opérations.

Montant maximum subventionnable: 7 375.90 € \* 30% soit 2 212.77 €



Mairie de Chenon 16460 Chenon Tél: 05.45.22.52.77 E mail: mairiedechenon@wanadoo.fr

Les membres du Conseil Municipal acceptent les conditions du FDAC 2024 et autorisent Madame Le Maire à signer tout document en rapport avec ce dossier.

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 18 mars 2024.

Martine MAINGUET

Maire

